

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Septembre 2024

Commune
de AZÉ
41100

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
04/09/2024

En exercice	Présents	Votants
14	9	12

OBJET DE LA
DELIBERATION

N° 2024-43 Rapport annuel
d'activités 2023 de la CATV

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois de septembre à 19 heures 45, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle
Messieurs CHÉRAMY Jacky, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric,

Absents excusés : Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. Cédric GAUTHIER
M. DELGADO Louis qui a donné pouvoir à Mme Maryvonne BOULAY
Mme JOLY-LAVRIEUX Martine qui a donné pouvoir à Mme Sylvie GUILLOU
M. TYTGAT Loïc
M. MARCO Benjamin

Mme Catherine MOTTIER est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire informe que le code général des collectivités territoriales et notamment, son article L.5211-39 prévoit que le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire de chaque commune au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, sont entendus.

Il vous est proposé d'approuver le rapport d'activités 2023 de la communauté d'agglomération territoires Vendômois.

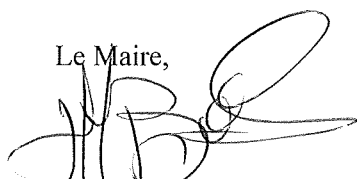
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE :

- d'adopter à l'unanimité des votants la délibération présentée.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance



MOTTIER Catherine